Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 41

Artikel: Femmes de carrières libérales et commerciales

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉTRANGER CHEZ NOUS ET

(Suite de la page 1)

Le Suffrage à Schaffhouse

En fin d'après-midi, Mme Tanner, présidente de la section de Schaffhouse, présenta son association avec infiniment d'humour et de finesse. Elle en fit l'histoire, commenta son activité et parla de leurs espoirs et surtout de l'événement tout récent, puis-que cela s'est passé le 13 avril dernier, de l'importante décision prise par le Grand Conseil de leur canton admettant une motion sur l'introduction du suffrage féminin. Elle fut chaleureusement applaudie.

M. Gerd Spitzer parle de la revision du droit de la famille

C'est devant un auditoire particulièrement attentif que M. Gerd Spitzer, docteur en droit, vice-prési-dent de l'autorité tutlélaire la ville de Zurich et membre de la Commission d'étude du Département fédéral de justice et police, à Berne, présenta son exposé sur la prochaîne revision du droit de la

fédéral de justice et police, à Berne, présenta son exposé sur la prochaine revision du droit de la famille.

La législation suisse sur la filiation illégitime, adoptée au début du siècle, était pour l'époque une œuvre empreinte d'un esprit d'équité remarquable. Déjà, l'admission de l'action en recherche de paternité représentait un grand progrès. L'enfant illégitime n'est certes pas responsable de la soi-disant tare qui pèses sur sa naissance. Le punir pour une faute de ses parents est en contradiction avec la conception moderne du droit. Cependant, toutes les lois du monde n'arriveront pas à donner à l'enfant illégitime au sein de sa famille. Par contre, une responsabilité plus étendue du père sera à l'avantage de la mère et les charges qu'entraînera la naissance de l'enfant seront plus équitablement partagées. Si l'action en paternité doit continuer à être basée sur la théorie qui part des liens de parenté existant entre l'enfant et ses parents, les progrès continus des méthodes scientifiques de preuves pour l'exclusion de la paternité doivent être utilisées. Lorsque les nouvelles dispositions légales entreront en viqueur, on verra mionis de mères et d'enfants illégitimes renoncer, de prime abord, à intenter un procès en paternité, ou voir leur action rejetée. En ce qui concerne les relations personnelles de l'enfant, une des principales nouveautés sera que la mère aura le droit de revendiquer la puissance de son enfant, d'ajouter au devoir du père de fournir des Surstés et l'obligation de verser des avances à la mère.

Le distingué conférencier parle aussi de cette «euphorie» d'adoption d'enfants qui règne dans

certains pays. Or, il existe de grandes différences d'un pays à l'autre en ce qui concerne les conditions et les effets d'une adoption, dont le sens et le but ont changé. En effet, l'adoption n'a plus comme but principal de maintenir une famille ou de s'assurer un héritier, il est devenu une mesure générale de protection de l'enfance. L'adoption permet de donner une famille, un foyer à l'enfant illégitime orphelin ou abandonne. Mais l'initérêt de ces enfants exige qu'ils n'appartiennent qu'à une famille, que les liens de parente soient supprimés et que les effets de l'adoption soient renforcés.

En ce qui concerne le régime matrimonial, les idées sur l'incapacité, l'inexpérience et le besoin de protection de la femme ont changé. En droit et dans la société, ce sont aujourd'hui des notions de solidarité, de la responsabilités conjointe et de la décision qui sont au premier plan. Pendant les périodes de crise et de guerre, la femme a dû gagner l'argent du ménage ou diriger l'entreprise de son mari. Son expérience professionnelle a grandi, elle a acquis de l'expérience et les règles du régime de l'union des biens ont passé à l'arrière plan. La femme célibataire est aujourd'hui l'égale de l'homme au point de vue du droit civil et la femme marfiée doit aussi le devenir à l'avenir; la situation inférieure qui lui est falte en cadeaux de nocea de l'union des biens au particular de la séparation des biens et du partage des bénéfices peut être envisagé.

Les délibérations reprirent, en séance privée, des neuf heures du matin et furent menées par Mme Ruckstuhl, assistée par Mme Ducommun qui eut fort à faire pour traduire en français les principales interventions. A l'issue de cette matinée, les déléquées votèrent les résolutions suivantes :

L'exposé public de M. Gerd Spitzer, mem-re de la Commission d'études du Département fédéral de justice et police, pour la revision du droit familial, a affermi l'Asso-ciation dans sa résolution de revendiquer à bref délai la revision du droit de la famille.

bret dela la revision du droit de la famille. Les déléguées ont protesté contre la par-ticipation de la Ligue des femmes suisses anti-suffrage dans le groupe vie civique de l'Exposition nationale dont le thème est « Démocratie = Participation ». De plus, la-dite Ligue, en s'élevant contre le thème du

groupe vie civique est en contradiction avec la Constitution vaudoise qui, depuis cinq ans, reconnaît aux femmes les droits politiques. L'assemblée a pris note avec grande joie de l'importante décision prise par le Grand Conseil du canton de Schaffhouse, le 13 avril, admettant une motion sur l'introduction du suffrage féminin. suffrage féminin.

Les déléguées ont tenu à relever la réjouis-sante participation des citoyennes bâloises à la votation relative à l'agrandissement de l'hô-

la votation relative à l'agrandissement de l'ho-pital des Bourgeois de Bâle, ainsi que celle des Zurichoises aux votations ecclésiastiques. L'assemblée a rappelé aussi les heureuses interventions des femmes qui font partie des autorités cantonales ou communales des can-tons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Elle voit là une raison de plus de faire un nouvel effort pour que tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal, les droits politiques soient, enfin, accordés aux femmes

En promenade à Stein-am-Rhein

En promenade à Stein-am-Rhein

Après ces fructueuses et longues délibérations, les déléguées prirent le chemin des écoliers, ou plutôt le « bateau » des écoliers qui les amena, par un soleil éclatant, à travers une campagne magnifique, jusqu'à Stein-am-Rhein. Cette apaisante pronenade sur le Rhin, admirablement organisée par la section de Schaffhouse, fut réconfortante à plus d'un point de vue. Un léger, mais subtantiel, repas fut servi à Stein-am-Rhein puis après avoir visité cette merveilleuse petit ville, les congressistes reprirent le chemin du retour... et le train qui devait les ramener dans leurs foyers. Elles garderont de cette journée un excellent souvenir comme aussi de la gentillesse et de l'amabilité des dames de Schaffhouse.

Une bonne nouvelle

Sous ce titre a paru un communiqué heureusement incomplet, on ose le dire. Ce n'est pas sur le plan cantonal, mais sur le plan suisse que la profession de compositeur typographe est enfin ou-verte aux femmes.

L'entrée en apprentissage est soumi-se à un examen préalable d'aptitude professionnelle. Lors d'un examen récent, à Lausanne Lors a un examen recent, a Lausanne, une jeune fille s'est présentée avec les jeunes gens et s'est même payé le luxe de sortir avec la meilleure moyenne. Elle a commencé l'apprentissage ce

printemps.
Comme pour le vote des femmes, c'est le canton de Vaud qui est en tête

des réalisations.
Cette présence féminine amènera sans
doute de l'émulation aux cours professionnels. Si la physionomie des matches
d'orthographe, toujours si disputés,
court le risque de changer, personne ne

printemps.

des réalisations.

Participation réjouissante des femmes aux votations ecclésiastiques

Le 12 avril 1964, les femmes protestantes ainsi que les femmes catholiques-chrétiennes de la ville de Zurich ont eu, pour la première fois, l'occasion de se rendre aux urnes. Le crédit de 1675 200 fr. pour la restauration intérieure et le remplacement de l'orgue par un nouveau de la Predigerkirche a été accepté par 75776 voix contre 13 355. 38 000 hommes protestants et 54 000 femmes protestantes ont voté. Cela représente une participation de 50 % des hommes et 54 % des femmes.

femmes.

Dans la paroisse catholique-chrétienne de Zurich, 392 hommes et 629 femmes ont pris part à la réélection du pasteur. La participation a été de 46% pour les hommes et 55,3% pour les femmes.

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich suit avec intérêt l'évolution de l'activité et de la avec intérêt l'évolution de l'activité et de la participation que roctions et élections de la

avec intérêt l'évolution de l'activité et de la participation aux votations et élections de la femme dans les affaires ecclésiastiques pour prendre en main la réalisation de l'intégration de la femme zurichoise sur la base des motions en suspens depuis des années. Après cette participation féminine absolument convaincante, le gouvernement zurichois sera à l'aise pour proposer au peuple de reconnaître aux femmes les droits civiques comme dans la plupart des cantons romands.

Battre le fer...

Le Conseil national des femmes a insisté auprès du nouveau gouvernement pour qu'il réalise ses demandes précédentes : revision du droit de famille, application du principe «à travail égal, salaire égal », suppression de la poursuite pénale pour adultère.

ALGÉRIE

Le Croissant-Rouge et l'émancipation des femmes

Le Croissant-Rouge et l'émancipation des femmes
Depuis son accession à l'indépendance, le nouvel Etat algérien encourage vivement l'émancipation des femmes, dans le pays tout entier; comme
l'exigeait la tradition, la piupart d'entre elles avait
mené jusqu'alors une vie recluse. A mesure que la
réforme gagne du terrain, de nombreuses femmes
et jeunes filles trouvent un accès à la liberté, inconnue jusqu'alors, en travaillant pour le CroissantRouge algérien. La confiance dont jouit la Société
auprès des familles permet de mieux faire accepter cette rupture avec les traditions. La possibilité
qu'elle offre, par ailleurs, d'apprendre un métier et
de suivre des cours répond aux aspirations profondes de la génération féminine avide de s'instruire.

OPINION

Etrangers et autochtones

On nous écrit:

Dans l'entretien sur les relations entre étrangers et autochtones qui terminait un récent programme de Radio-Genève, on put entendre quelques voix de la rue, peu convaincantes, et les propos de deux personnalités notoirement fort cultivées et s'exprimant fort bien : une formulait des griefs contre les Genevois trop peu accueillants, l'autre disait pourquoi la présence de certains étrangers procure parfois aux Genevois un malaise difficile à définir.

Dans ce dialogue, un aspect essentiel de la uestion est resté dans l'ombre : l'aspect éco-

question est resté dans l'ombre : l'aspect éco-nomique. Je ne parle pas ici des travailleurs étrangers auxquels nous devons de la reconnaissance, puisque nous les appelons à notre aide, et dont le sort n'est certes pas toujours enviable. Mais à l'Américain, fonctoujours enviavie. Mais à l'Americain, joni-tionnaire de Bureaux internationaux, qui se montre content de Genève et mécontent des Genevois, il eût fallu demander sans am-bages: Quel est votre traitement? Quel est le prix de votre loyer? Combien payez-vous d'impôts en Suisse? On se serait alors aperçu que certains étran-ers, tivés à demeuve chez nous surtout ceux

On se serait aiors aperçu que certains etran-gers fixés à demeure chez nous, surtout caux des institutions internationales, sont dans une situation économique très supérieure à celle de nos concitoyens dans leur grande majorité. Ils sont trop riches pour être nos amis et pour que nous ayons avec eux des relations d'égal à égal. Nos commerçants sont tentés de trofiter au maximum d'une clientèle fostu-

a egai a egai. Nos commerçants som tentes ate profiter au maximum d'une clientéle fortu-née (ce qui ne va pas sans provoquer une hausse des prix); nos simples bourgeois ou « petites gens » (parfois grands à nos yeux) se sentent en état d'infériorité. Les premiers

(Suite en page 6)

Le Mannequin Ajustable le plus Etonnant du Monde!

DES VÊTEMENTS " SUR MESURE " GARANTIS...OU RIEN A PAYER

Voici un nouveau mannequin breveté qui peut se régler facilement à toutes les tailles (y compris de nombreuses variantes), du 38 au 48 inclus (un modèle spécial peut même se régler jusqu'au 50 et 52). Nou-veau ... Facile à utiliser... et pas cher!



Un grand couturier crée mannequin le plu ajustable qui soit !

ajustable qui soit!

Après des années de recherches méticuleuses Luigi Cella, le célèbre couturier italo-américan, a réalise le PARFAIT FORM-OMATIC, le mannequin le plus pratique et le monter sans aucune le monter sans auc

ser ... Vous pouvez le monter sans aucune difficulté
grâce à un mode d'emploi extrémement détaillé. Il est si souple et ajustable que vous pouvez pratiquement reproduire

famille!

Le secret magique du PARFAIT
FORM-O - MATIC est une
méthode d'une très haute précision qui onniste à faire apparaître vos surur dans neue
fenêtre. Faites coulisser les 15
sections I fune dans I autre et
réglez légèrement avez vos doigts
ussur à ce une vos mesures an-

et le parfait FORM-O-MATIC reproduira parfaitement votre corps.

reproduira parfaitement votre corps.

Ne cousez plus au hasard!
Grâce à votre PARFAIT FORM-O-MATIC, vous pourrez maintenant vous rendre compte à l'avance à quel point votre manteau, votre jupe out seront séduisants. Vous pourrez sayer, épingler, bâtir, faire vos ourlets et vos retouches parfaitement. Les vétements que vous casirez. Vous n'aurez plus jamais besoin de lutter, de vous crisper, de pour essayer d'obtenir un essiper, de pour essayer d'obtenir un essiper de vous désirez. Vous n'aurez plus jamais besoin de lutter, de vous crisper, de pour essayer d'obtenir un essiper de démodés ... ni de mettre de côté des ensembles coûteu fui previeur de l'account de

UNE OFFRE D'ESSAI ÉTONNANTE!

Nous some de l'essai Nous some de l'essai Nous some de l'essai Nous some de l'essai nous en l'essai de l'essai de beaux vêtements dont la coupe parfaite aura un aspect professionnel des la premiere fois où vous faisons cette offre étonnante - et sans risque : Essayez chez vous pendant 10 jours cette création révolution. MATIC ; si vous n'en étes pas ravie à 100 %, retournez-le et vous serez remboursée.







POURQUOI LE PARFAIT FORM-O-MATIC VOUS OFFRE DES VÉTEMENTS SUR MESURE

- SUR MESUNE aux mesures de votre propie corps.

 Il s'ajuste aux mesures de votre propie corps.

 Ou s'arcés précis assurent des conduces parâmement centrées en la s'adapte à tous les pations el l'a s'adapte à tous les pations el l'assancées et s'utilis par accion ou en entier.

 Assac léger pour l'utiliser étant acsiste.

 Sans a sections démonsables se cause l'est par de l'accion de la care de l'accion de l'accion

TOUS-LOISIRS S.A. 37, rue Agasse, Genève
Veuillez m'envoyer immédiatement, pour un essai gratuit
de 10 jours, le mannequin révolutionnaire, le PARFAIT
FORM-O-MATIC qui garantit des vétements "sur mesure".
Si après l'avoir essayé, je n'en suis pas totalement enchan- tée, je vous le renverrai et serai intégralement remboursée.
COCHEZ Taille standard (du 38 au 48)
ICI Granda Tailla (du 50 au 48)

ICI Grande Taille (du 50 et 52: recommandée si volre politrine mesure de 104 à 130 cm)

ENVOI CONTRE-REMBOURSEMENT. Je régleral à la réception votre commande de Fr. 29.— (+ Fr. 3.— de frais

١	Signature :
ı	NOM
ı	ADRESSE
ı	WILLE

SUPPORT MÉTALLIQUE: envoyez-moi aussi le solide support métallique démontable du FORM-0-MATIC.

Femmes de carrières libérales et commerciales

Les 14 et 15 mars, l'Association suisse de « Femmes de carrières libérales et commerciales » a tenu son assemblée annuelle à Lucerne, à l'Hôtel Schweizerhof, sous la présidence de Mme Wacckerlin. Notons qu'au cours de la séance administrative où furent présentés les rapports, on apprit que la boursière de l'Association suisse à Ramallah, dont les membres ont payé les études de sténo-dactylo, va avoir terminé ses deux ans de formation. Le second chéque qui couvre les frais de cette seconde année a été remis à Mile Feller. La journée de l'association à l'Expo 64 a été fixé au dimanche 20 septembre. Disons en passant que le 15 avril, Mile Archinard donnera au club de Genève, une séance d'informations sur l'exposition. A 17 h., les assistantes pouvaient entendre une très intéressante conférence de Mme Henrici sur «La Suisse et le monde de 1964».

Le dîner de gala dans la salle de bal de l'hôtel fut admirablement réussi, la décoration, l'éclairage aux bougies, le service impeccable créèrent une ambiance particulière tout au long de cette soirée.

Cette première journée était consacrée aux préoc-

Cette première journée était consacrée aux préoc Cette première journée était consacrée aux préoc-cupations professionnelles, économiques, politiques de l'Association, mais ses membres ont aussi le gold de l'art et c'est à cet autre aspect de nos clubs qu'était dédiée la causerie-audition du di-manche matin. La conférencière et interprète, Mme Denise Bidal, professeur de virtuosité au conser-vatoire de Lausanne avait été proposée par le club de cette dernière ville. Cette initiative fut fort heu-reuse, Mme Bidal est non seulement une pianiste remarquable, élève de Cortot, mais elle sait montre et expliquer le pourquoi des interprétations qu'elle donne. Cette artiste et pédaggue enchanta son auditoire.

auditoire. Le dîner et la réunion amicale qui suivit termi-naient cette assemblée si parfaitement ordonnée, en son programme, et si bien organisée.